

Réf: Dossier N° 204282

Avis de constitution

SOCIETE « BUREAU DE TRANSFERT MONETAIRE SUREXPRESS

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX NON LOIN DU
CARREFOUR FARANDOLE, IMMEUBLE TERRE D'EMERAUDE
DEUXIEME ETAGE LOT 8 ILOT 1, 28 BPM 1768 ABIDJAN 28 TEL: 07**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 17
Mars 2023 reçus par Me GBANE HABIBA ,NOTAIRE, enregistrés au
CEPICI, le 24 Mars 2023, il a été constitué une SA aux**

SOCIETE « BUREAU DE TRANSFERT MONETAIRE SUREXPRESS

**La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
CHANGE DE DEVISES, TRANSFERT DE FONDS**

Et pour la réalisation de l'objet social :

**L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements
financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des
biens sociaux.**

**La prise de participation dans toute société existante ou devant être
créée**

Et généralement, toute opérations financières, commerciales,

**10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille
(10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000
intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire**

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX NON LOIN DU
CARREFOUR FARANDOLE, IMMEUBLE TERRE D'EMERAUDE
DEUXIEME ETAGE LOT 8 ILOT 1, 28 BPM 1768 ABIDJAN 28 TEL: 07**

Mlle LIKIBI MARIE LUCIE (ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL)

null

n°CI-ABJ-03-2023-B15-00017 du 08/05/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°34073/GTCA/RC/2023 du 08/05/2023

Pour Avis

Le CEPICI

